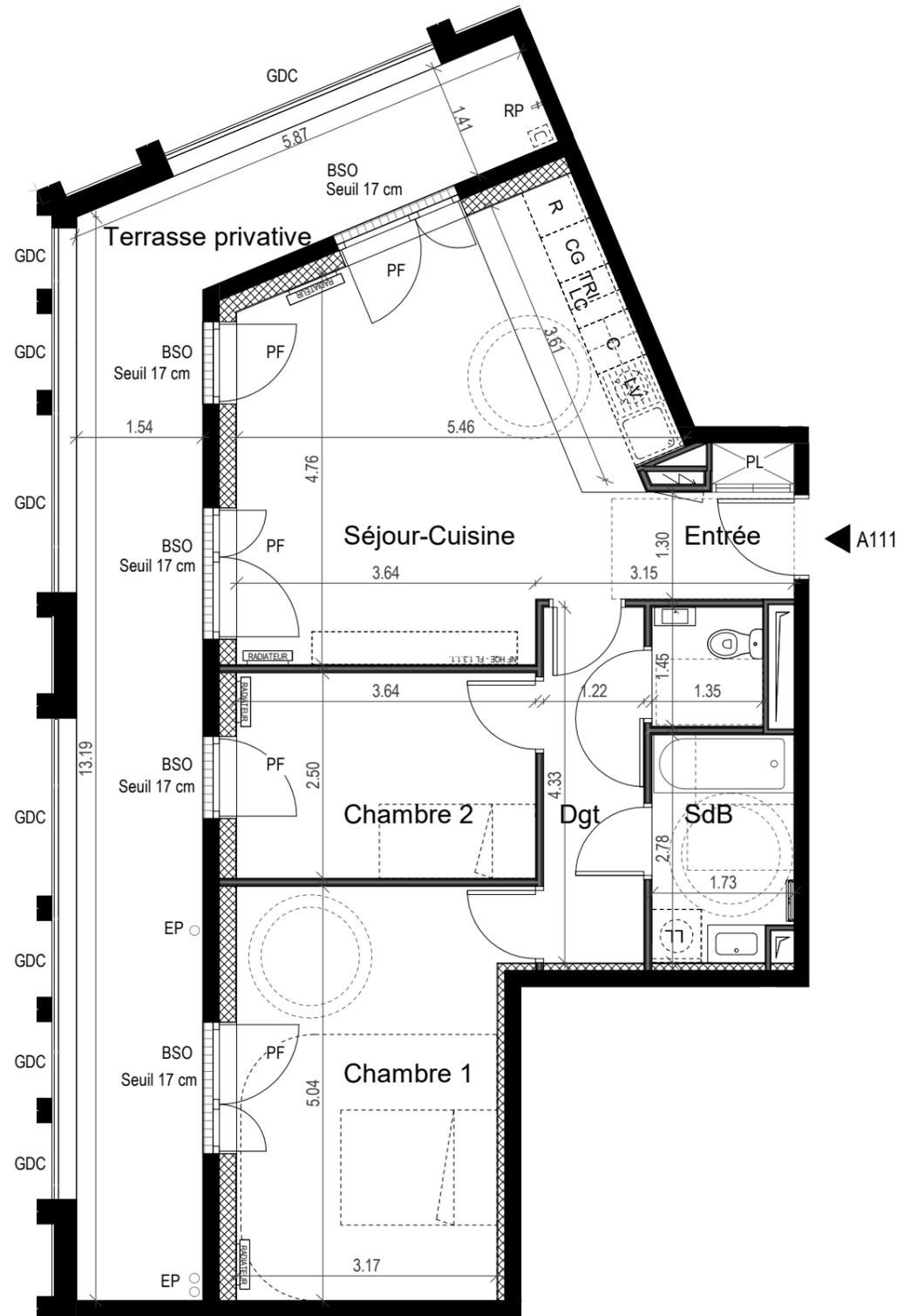


0 1m 2m 5m

1/75 eme



Localisation



Bâtiment A - Cage A1

Appartement 3 pièces - 1er étage A111

Entrée	2.9 m ²
Séjour-Cuisine	24.6 m ²
Chambre 1	16.4 m ²
Chambre 2	9.1 m ²
SdB	4.6 m ²
WC	2.0 m ²
Dgt	5.3 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	64.9 m²
Terrasse privative	27.0 m ²
SURFACE(S) TOTALE(S) ANNEXE(S)	27.0 m²

Légende

▶	Entrée principale	F	Fenêtre toute hauteur avec garde-corps
CG	Emplacement congélateur	FAV	Fenêtre allège vitrée
LV	Emplacement lave-vaisselle	FAP	Fenêtre allège pleine avec lisse
LL	Emplacement lave-linge	PF	Porte fenêtre
R	Emplacement réfrigérateur	BSO	Brises-soleil orientables
C	Emplacement cuisson	GDC	Garde-corps
TRI	Emplacement tri des déchets	⊠	Tableau électrique
LC	Emplacement linéaire complémentaire	⋯	Poutre
PL	Placard	⋯	Soffite et faux plafond
—	Sèche serviette	▬	Gaine technique
⊠	Radiateur	■	Poteau
RP	Robinet de puisage	⊠	Espace pour composte
		EP	Descente d'eau pluviale
		TP	Trop-plein d'eau pluviale

NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)
 Au premier étage les soffites et faux-plafonds ne sont pas représentés car la présence de faux-plafonds est quasiment systématique.



Indice : 0

Date : 16/02/2024